



GROUPE SCOLAIRE LA SOURCE

MATERNELLE - PRIMAIRE - SECONDAIRE

Abidjan Koumassi Nord Est Prodomo Non Loin des résidences Agouti et Pangolin

ANNÉE SCOLAIRE 2024 - 2025

CONDITIONS D'INSCRIPTION SECONDAIRE (1ER ET 2ND CYCLES)

DISPOSITION À PRENDRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024 - 2025

Les inscriptions et réinscriptions se feront du **mercredi 19 juin au vendredi 30 août 2024**.
Les parents qui souhaitent retirer leur enfant doivent le **signaler avant le 30 juin 2024**.

Le test de recrutement des nouveaux élèves non affectés des classes de cinquième (5è), quatrième (4è) et de première (1ère A2/1ère D) se déroulera le **2 septembre 2024**.

La rentrée des classes se fera comme suit :

- **Le lundi 02 septembre 2024** pour les classes de troisième (3è) et de terminale (11è)
- **Le lundi 09 septembre 2024** pour les classes de sixième (6è), cinquième (5è), quatrième (4è), de seconde (2nde) et de première (1ère).

1ER CYCLE : ÉCHÉANCIER FRAIS D'INSCRIPTION ET DE SCOLARITÉ

	Inscription (Avant 30 août 2024)	Échéancier mensualité frais de scolarité						Total Scolarité
		30 / 09 2024	31 / 10 2024	30 / 11 2024	31 / 12 2024	31 / 01 2025	28 / 02 2025	
Affectés	180.000	30.000	30.000	30.000	30.000	30.000	30.000	360.000
Non Affectés	240.000	40.000	40.000	40.000	40.000	40.000	40.000	480.000

Droit d'examen BEPC : 3.000 FCFA (payable à l'inscription)

2ND CYCLE : ÉCHÉANCIER FRAIS D'INSCRIPTION ET DE SCOLARITÉ

	Inscription (Avant 30 août 2024)	Échéancier mensualité frais de scolarité						Total Scolarité
		30 / 09 2024	31 / 10 2024	30 / 11 2024	31 / 12 2024	31 / 01 2025	28 / 02 2025	
Affectés	190.000	30.000	30.000	30.000	30.000	30.000	30.000	370.000
Non Affectés	270.000	40.000	40.000	40.000	40.000	40.000	40.000	510.000

Droit d'examen BAC : 6.000 FCFA (payable à l'inscription)

Le non-respect des délais de paiement entrainera le renvoi de l'élève sans condition.

MODE DE PAIEMENTS

L'inscription doit être faite obligatoirement par l'un des parents ou tuteur légal. L'inscription des élèves ne devient effective et le billet d'admission en classe délivré **qu'après le paiement intégral des frais d'inscription "voir le tableau d'échéancier"**.

Toute scolarité entamée est due intégralement et aucune somme encaissée ne sera remboursée.

Les versements en espèces se font dans toutes les agences SIB sur le numéro de compte:

CI 007 01040 90000723674037

Merci d'ajouter les frais de timbre au montant du dépôt en espèces (100 Fcfa).

Pour les virements **IBAN: CI93 CI007 01040 90000723674037 / CODE BIC: SIVBCIABXXX**

Les règlements par chèque sont à faire au nom du **GROUPE SCOLAIRE LA SOURCE**.

Possibilité de payer par **CARTE BANCAIRE** au secrétariat du primaire.

DOSSIER À FOURNIR

- Fiche d'inscription en ligne 2024-2025.
- Photocopie de la carte CMU (Couverture Maladie Universelle) ou la photocopie du récépissé d'enrôlement.
- La fiche de renseignements (Parents/Elève) ou de réinscription dûment remplie.
- Un extrait d'acte de naissance original.
- Quatre (4) photos d'identité.
 - **NB : les photos d'identité doivent être du même tirage en couleur. Aucune photo numérique ne sera autorisée.**
- Le relevé de notes original du troisième trimestre de l'année scolaire 2023-2024.
- Le bulletin de notes original de l'examen du CEPE pour les élèves de la Sixième et du BEPC pour les élèves de la Seconde.
- Un certificat de scolarité délivré par l'établissement d'origine pour les nouveaux élèves.
- Un livret scolaire neuf pour les élèves de 6ème et ceux venant de l'étranger et celui des classes antérieures pour les élèves de la seconde, les transférés et ceux admis au test d'entrée.
 - **NB : pour les élèves orientés en seconde (2nde), les transférés et ceux admis au test d'entrée, une fiche de demande de dossier scolaire dans l'établissement d'origine est à retirer auprès des éducateurs. Le dossier scolaire intégral ainsi retiré doit être déposé à l'inscription.**
- Trois (3) enveloppes sans timbre au format A5.
- Une chemise à rabat "rouge" pour les filles et "bleu" pour les garçons.
- La fiche médicale à retirer auprès des éducateurs à remplir et à déposer.
- La fiche d'engagement financier à retirer auprès des éducateurs à remplir et à déposer.
- La fiche d'engagement à respecter le règlement intérieur à retirer auprès des éducateurs à remplir et à déposer.
- La fiche de transport / cantine si nécessaire.

NB : Les fournitures scolaires et le petit matériel seront contrôlés pendant la première semaine de la rentrée.

L'inscription ou la réinscription ne pourra être traitée que sur présentation des dossiers complets.